

# LE DVAR TORAH DE LA SEMAINE

## VAYIKRA - KAKHOR

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE  
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

### RÉSUMÉ

Le Tabernacle achevé et les prêtres appelés à leurs fonctions, le texte sacré entame l'énumération des sacrifices, holocaustes et offrandes, qu'Israël apportera sur l'autel de l'Éternel.

Dès le commencement, nous apercevons une distinction entre le sacrifice offert en entier, et celui partagé entre l'autel et l'homme. Le feu éternel « qui ne s'éteindra jamais » brûlera sur le sommet de l'autel. Aucune restriction ne doit exister pour permettre même au plus humble en Israël d'apporter son hommage à son Créateur. En conséquence, l'offrande peut être un animal, une paire d'oiseaux ou même une simple poignée de farine blanche. Le sacrifice peut être motivé soit par la volonté d'expression d'une gratitude, soit en guise d'expiation, soit tout simplement « en offrande de paix », symbole d'harmonie entre l'humanité et D.ieu. Le monde de l'offrande varie suivant la nature de celle-ci. Mais c'est toujours le feu, qui finalement consume une partie ou même l'ensemble du sacrifice. Différents cas de sacrifices obligatoires s'opposent au sacrifice volontaire, qui est toujours la plus parfaite concrétisation de la soumission du Juif à son Maître. Une colonne de nuée apparaît au-dessus du Tabernacle, témoignant de la révélation de la présence divine qui y réside.

### COMMENTAIRE

Si l'étude des deux premiers tomes du Pentateuque (Béréshit et Shémot) est beaucoup plus facile et plus attractive par la multitude d'histoires et anecdotes concernant les Pères fondateurs du peuple juif, elle apparaît bien plus ardue pour Vayikra (le troisième tome de la Thora). En effet, tout le livre de Vayikra porte sur des lois qui ne sont plus d'actualité : Sacrifices, Service des Prêtres, lois de pureté et d'impuretés, etc....

Nombreux sont ceux qui se découragent en étudiant ce livre, vu la complexité de ses sujets.

Cependant, le Lévitique est au même titre que les autres livres de la Thora, un puits infini de Sagesse Divine, renfermant des flots d'enseignements que nous pouvons appliquer dans notre vie de tous les jours. Les thèmes développés dans cette section sont le rituel des sacrifices, tels que les holocaustes, l'oblation, le sacrifice de communion, sacrifice pour le péché du Grand Prêtre, de l'assemblée d'Israël, d'un chef, d'un homme du peuple, et le sacrifice de réparation. Tant des sacrifices, car la vie, c'est faire des sacrifices !

Je dois donner de moi afin de recevoir. Pour les hommes d'affaires, cela s'appelle investir, et c'est la même chose que sacrifier.

Rabbi Aharon Halévi (XIV<sup>ème</sup> siècle), l'auteur du Séfer Ha'hinoukh, s'est posé la question suivante : pourquoi était-il nécessaire de mettre en branle un système élaboré nécessitant la mise à mort d'animaux afin d'inciter le pécheur à se repentir ? La Thora n'aurait-elle pas pu, simplement ordonner que le transgresseur confesse sa faute et soit réprimandé ?



La raison qu'il donne est la suivante : le Tout Puissant, créateur du psychisme humain, est celui qui comprend le mieux la psychologie humaine. Il a choisi la méthode la plus efficace pour nous inviter au repentir sincère. Naturellement, la Thora aurait pu ne demander au transgresseur qu'une simple confession verbale : "J'ai mal agi". Cependant, on ne peut pas comparer l'effet de ces mots à celui d'une action renforcée par une impression visuelle. Apporter un animal au Temple, appuyer les mains sur sa tête, et voir comment il était égorgé, puis consumé par le feu donnait au pécheur une conscience beaucoup plus aigüe de sa faute qu'une simple confession (Sefer Ha'hinoukh 95) Ainsi, comme le souligne le Midrash, nous devons bien comprendre que D.ieu n'a pas besoin de nos sacrifices. D.ieu dit « J'ai ordonné qu'une maison soit établie en Mon honneur, et que l'on y fasse des sacrifices. Pensez-vous que j'ai besoin de vos sacrifices ? Ai-je besoin de nourriture ou de boisson ? Est-ce que je mange la chair des taureaux, on me désaltère du sang des chèvres ? » (Tan'houma Tetsavé 14).

Le service des sacrifices, comme le reste des commandements divins, ne nous a pas été donné dans l'intérêt du Tout-Puissant, mais bien plutôt pour le bien des êtres humains. L'offrande des sacrifices n'est qu'un moyen, et non une fin en soi. Aussi, un sacrifice offert par un pécheur qui persiste dans sa mauvaise voie, répugne au Tout-Puissant. "Dans quel but, m'apportez-vous une multitude de sacrifices ? Le sang des taureaux, des agneaux, des chèvres, Je n'en veux pas. Quand vous venez vous présenter devant moi, qui vous a demandé de fouler Mes parvis ? Cessez de

m'apporter de vaines offrandes, je les abhorre comme un encens abominable." (Isaïe I, 11-13).

De nos jours, nous n'avons plus de Temple. Nous n'avons plus de sacrifices, pour nous aider à retrouver la proximité avec D.ieu, ou pour expier nos fautes. Cependant, l'étude des lois concernant les sacrifices est équivalent à leur offrande (Mena'hot 110), le repentir sincère permet d'atteindre le même degré d'expiation que jadis l'offrande des sacrifices (Vayikra Rabba 7,2) ; et en dernière instance, l'étude de la Thora est supérieure à tous les sacrifices du monde.

PAR LE RAV IZHAK DAYAN, GRAND RABBIN DE  
LA COMMUNAUTÉ ISRAËLITE DE GENÈVE

## CHABBAT VAYIKRA

Présence du Grand Rabbin Izhak Dayan dans les  
synagogues

### VENDREDI SOIR (ARVIT)

Hekhal Hanes

### CHABBAT MATIN (CHA'HRIT)

Hekhal Hanes

### CHABBAT SOIR (MIN'HA)

Maison Juive Dumas

Les offices de ce chabbat à la Synagogue Beth  
Yaacov seront célébrés par le Rabbin Jacob  
Toledano

## COURS DU MOIS

### Par le Grand Rabbin Izhak Dayan

#### CHABBAT AV.DUMAS

8h00 Cours de Michnavot  
17h30 Cours de Halakha

#### JEUDI AV.DUMAS

9h00 Cours de Talmud

#### DIMANCHE BETH YAACOV

9h00 Cours de Talmud

### Par le Rabbin Jacob Toledano

#### CHABBAT BETH YAACOV

Après l'office du matin  
Commentaire de la Torah

#### LUNDI ET JEUDI MATIN BETH YAACOV

Après l'office du matin  
Cours de Halakhot

### Par M Eric Ackermann

#### CHABBAT BETH YAACOV

Pendant Séouda  
chlichit Cours sur la Paracha

## HORAIRES DES OFFICES

Depuis le 27 octobre 2018

### BETH YAACOV

Lundi et jeudi  
7h15 Cha'hrit  
Dimanche  
8h00 Cha'hrit

### MAISON JUIVE DUMAS

Jours de la semaine  
7h00 Cha'hrit  
13h30 Min'ha  
19h00 Arvit  
Dimanche  
8h00 Cha'hrit  
19h00 Arvit

### HEKHAL HANESS

Jours de la semaine  
7h00 Cha'hrit  
19h00 Arvit  
Dimanche  
8h00 Cha'hrit  
19h00 Arvit

Si vous désirez dédier un Dvar Torah à la mémoire d'une  
personne, merci de contacter Mme Sellam auprès de notre  
secrétariat. T. +41 22 317 89 07 · [sellamc@comisra.ch](mailto:sellamc@comisra.ch)